EXTRAIT
DU PROCÈS-VERBAL
DES SÉANCES DU DIRECTOIRE
DU DÉPARTEMENT DE L'ARDÊCHE.

Du Lundi huitième Avril mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an second de la République Françoise, à dix heures du matin : présens, les citoyens CHABAUD, *vice-Président en l'absence*, GAMON, DEFRANCES, BOUZON, *membres du Directoire ;* DARNAUD, *Administrateur adjoint*, AYMARD, RIBOULON & VEYRENC, *Administrateurs arrivés pour la session permanente ;* CHABAL, *Procureur-général-syndic*, & TEYSSONNIER, *Secrétaire-général.*

UN Courrier extraordinaire est annoncé ; admis, il remet un paquet contresigné *le Ministre de l'Intérieur*, contenant la Loi du troisième Avril courant, *qui déclare que Dumouriez, traître à la Patrie, est mis hors de la loi ; autorise tout citoyen à courir sus, & assure une récompense de 300,000 livres & des couronnes civiques à ceux qui s'en saisiront & l'ameneront à Paris mort ou vif.*

A l'instant, le Procureur-général-syndic entendu, la Loi est promulguée dans la ville, & il est arrêté qu'après avoir été consignée, elle sera sur-le-champ reimprimée pour être d'abord adressée dans toutes les villes du Département, où elle sera lue, sur-tout à la tête des corps armés, publiée & affichée, & qu'elle sera envoyée aux Directoires de District, pour qu'ils la fassent parvenir aux Municipalités de leur arrondissement, qui la feront également lire, publier & afficher, avec l'Adresse suivante, proposée & unanimement adoptée.

CITOYENS,

De nouveaux complots viennent d'être découverts. La sagesse de la Convention nationale a dévoilé une trame odieuse, ourdie encore par ces grands scélérats de cour, accoutumés à s'abreuver de honte & d'infamie, & qui comptent pour rien l'honneur, quand il est mis dans la balance avec l'or de la corruption, les basses intrigues des monstres dévoués au despotisme, à l'anarchie, à la rebellion....... à l'opprobre !

Mais soyons-en sûrs, Peuple, ose y compter, la main de la Providence veille sur nos destinées. Lafayette.... Montesquiou, Lanoüe, Stengel, Miranda, Dumouriez..... vos noms passeront à la postérité couverts d'ignominie..... & les martyrs de la liberté, nouveaux Guillaume Tell, nouveaux de Wit, surnageront glorieusement dans la suite des âges, entourés des bénédictions de tous les vrais amis du genre humain, qui ne trouvent de bonheur que dans une parfaite égalité.

Et en effet, le tyran & l'esclave, le juste & le méchant, tout naît dans la douleur, & tout meurt dans l'angoisse. Ces loix sacrées de la nature furent méconnues par le despotisme sacerdotal ; toujours, par sa cupidité, agent servile des trônes & de la thiare. Mais ces mêmes loix, dont l'empreinte auguste n'eût jamais dû s'effacer, furent enfin consacrées par l'assentiment général d'un peuple, franc, dont la tête trop long-temps courbée se releva pour reconnoître, promulguer & propager les droits imprescriptibles des hommes, toujours égaux, & pour naître & pour mourir. Français ! nous osâmes proclamer les droits de l'homme & du citoyen. Sur la ruine des préjugés, nous établîmes qu'il n'y auroit d'autre distinction que celle des talens & de la vertu ; que les droits naturels étoient la liberté, la propriété, la sûreté & la résistance à l'oppression. Trop long-temps accablés sous le régime féodal, d'autant plus tyrannique qu'il avoit puisé sa source dans la foiblesse des rois, habituellement dupes de vils corrupteurs, dont les funestes succès furent toujours gradués sur leur infame savoir, dans l'art de faire naître ou d'alimenter les passions de ceux qu'ils vouloient gouverner. Enfin, las d'un joug impérieux qui avoit rompu tous les liens de la société, nous déchirâmes les voiles astucieux qui couvroient d'énormes usurpations ; nous osâmes jeter un coup d'œil sur ces coutumes bisarres, exprimées dans un langage inconnu pour avilir un peuple qui n'y eût jamais consenti, s'il avoit su entendre, ou s'il eut pu se faire écouter. De prétendus comtes, barons, ducs, d'humbles prêtres successeurs d'un Dieu crucifié, osèrent établir cette maxime cruelle, *nulle terre sans seigneur ;* & le mal se propageant dans la progression de l'intérêt du dominateur & de l'ignorance du malheureux asservi, la terre ne fut plus cultivée que pour la dîme, la censive, les bannalités, les leudes, péages, pontonnages, cas de taillabilité, aides, octrois, équivalens, corvées ; & l'insatiable maltotier, l'agent vorace triplèrent annuellement les contributions populaires. Les exceptions en faveur des nobles, des prêtres, des magistrats, surchargèrent la classe indigente ; le riche trouva chaque jour le moyen d'écraser le pauvre, en se soustrayant, par des priviléges acquis, aux charges reversées sur la tête du laborieux cultivateur, qui ne sentit plus l'existence que par des privations, tandis qu'un luxe insensé, frappant journellement ses yeux, accroissoit le poids de sa misère.

Citoyens ! c'est ce triste état que l'on voudroit renouveler. Des tyrans coalisés, effrayés de nos forces, employent la ruse, l'astuce ; qu'ils tremblent sur leurs trônes chancellans ! S'ils versent leur or dans de perfides mains, pour perpétuer l'esclavage, ils appauvrissent leurs états, & ce qu'ils croyent soutenir leur puissance, ne fera qu'accélérer leur chûte.

Concitoyens ! faisons-en tous le serment, si la liberté sembloit un instant s'éclipser, c'est dans le cœur des habitans de l'Ardêche, des fiers Vivarais descendans des braves Helviens, que son feu sacré se conserveroit pur & sans tache. N'oublions pas qu'avec de l'union nous pouvons résister à tous les systêmes oppresseurs. Rappellons-nous que les Montréal, les Montmorenci, les Tournon, les Ventadours, les Leugères, les Peloux ravagèrent nos champs, pillèrent nos maisons, portèrent partout la dévastation & la mort, chacun sous le spécieux prétexte de soutenir sa religion ; mais tous dans la seule vue de cimenter leur fortune, & d'obtenir des emplois pour accroître leur orgueil. Eh bien ! ces noms jadis fameux, que sont-ils devenus ? Ensevelis dans la nuit des temps, il ne leur reste que les malédictions de ceux dont ils firent égorger les malheureux ayeux.

Corps administratifs, Municipalités, Sociétés populaires, Gardes nationales, Troupes soldées, rallions-nous tous ; pénétrons-nous de cette sainte vérité, que nous ne devons soumission qu'à la Loi, & qu'elle s'exécute sans retard, sans foiblesse. Que le désarmement prononcé s'opère avec vigueur. Que le recrutement de l'armée se continue comme il a commencé. Que tout étranger suspect se retire de notre territoire. Alors, malgré les traîtres, les malveillans, la France restera libre, & ses institutions sublimes deviendront celles de l'univers.

Tel est, Concitoyens, le langage que doivent vous tenir les Administrateurs investis de votre confiance. Il vous expriment leurs sentimens & vos devoirs ; le leur, c'est d'être fermes à leur poste, de compter sur votre appui, votre zèle ; & plus sera pénible la tâche que vous leur avez imposée, plus ils seront glorieux de l'avoir remplie.

CHABAUD, *Vice-président.*
TEYSSONNIER, *Secrétaire-général.*

A PRIVAS, de l'Imprimerie de PIERRE GUILLET, Imprimeur du Département de l'Ardêche.